

Procès-verbal Assemblée Générale Alterfin SC

26/04/2025

Alterfin SC

Société Coopérative

Rue de la Charité 18-26, B-1210 Bruxelles

T.V.A. BE 453.804.602- BCE 453.804.602

Bureau

La séance est ouverte à 14h05, sous la présidence de Klaartje Vandersypen (présidente du conseil d'administration), avec Alessandra De Paep et Hannah Wilmots en tant que scrutatrices, et Elisabeth Cailliau en tant que secrétaire. La présidente, les scrutatrices et la secrétaire forment le bureau de réunion. Tous les membres du bureau sont inscrits sur la liste de présence.

Composition de la réunion

Les coopérateurs indiqués dans la liste de présence sont présents ou dûment représentés.

La liste de présence est complétée et signée.

- Coopérateurs présents : 91
- Coopérateurs représentés : 37
- Coopérateurs autorisés à voter : 128
- Droits de vote au total : 53 110
- Droit de vote maximal par coopérateur : 5 311
- Nombre maximum de votes à l'AG : 52 382

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

1. Présentation et approbation du rapport annuel de 2024
2. Présentation et approbation des comptes annuels de 2024
3. Présentation du rapport du commissaire sur 2024
4. Décharge du commissaire
5. Présentation et approbation de l'affectation du résultat de 2024
6. Composition du Conseil d'Administration
7. Décharge des administrateurs
8. Questions & Réponses
9. Perspectives 2025
10. Résultats des votes
11. Conclusion

1. RAPPORT ANNUEL DE 2024

Caterina Giordano (Chief Impact Officer) présente l'évolution des financements durables d'Alterfin au cours de l'année (voir pages 20 à 38 du rapport annuel 2024).

Pallavi Hariharan (Environmental & Social Impact Manager) présente ensuite l'impact généré par Alterfin auprès de ses partenaires (voir pages 39 à 57 du rapport annuel 2024), illustré par l'étude d'impact menée avec notre partenaire Bailyk Finance, au Kirghizistan.

Le rapport annuel, tel qu'il sera déposé auprès de la Banque Nationale de Belgique, est approuvé par l'Assemblée Générale. Vous trouverez les résultats des votes à la fin de ce procès-verbal.

2. COMPTES ANNUELS 2024

Jan De Grande (Financial Senior Advisor) et Luv Mittal (Chief Financial Officer) présentent un aperçu de la situation financière d'Alterfin, en exposant respectivement le bilan et le compte de résultat pour l'année 2024 (voir pages 58 à 63 du rapport annuel 2024).

L'Assemblée Générale se prononce sur l'approbation des comptes présentés sous leur forme déposée à la Banque Nationale de Belgique.

Les comptes annuels 2024 sont approuvés par l'Assemblée. Vous trouverez les résultats des votes à la fin de ce procès-verbal.

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE 2024

Peter Lenoir, commissaire, apporte quelques précisions quant au processus d'audit et au rapport (sans réserve) émis par Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Il confirme que les comptes annuels présentés dans le rapport annuel reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de l'exercice clôturé à cette date.

4. DECHARGE DU COMMISSAIRE

L'Assemblée accorde décharge à Forvis Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL, commissaire de la société. Vous trouverez les résultats des votes à la fin de ce procès-verbal.

5. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024

La présidente du Conseil d'Administration présente l'affectation du résultat.

Le résultat total à affecter s'élève à 839 033,28 euros.

L'Assemblée Générale des coopérateurs décide de donner à ce résultat l'affectation telle que proposée par le Conseil d'Administration et cela, en tenant compte des obligations imposées par le Code des Sociétés et des Associations en matière d'affectation et de réserve d'une partie des bénéfices.

Plus précisément, il est décidé d'octroyer aux coopérateurs un dividende de 1,00 %, ce qui représente un montant de 694 723 euros.

En outre, il est décidé d'affecter à la réserve pour risques généraux un montant de 144 310 euros.

Le montant total des réserves après affectation du résultat s'élève donc à 2 671 395 euros, ce qui représente un pourcentage de 2,7 % du portefeuille moyen.

L'affectation du résultat est approuvée par l'Assemblée. Vous trouverez les résultats des votes à la fin de ce procès-verbal.

6. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est rappelé à l'Assemblée la composition suivante du Conseil d'Administration :

Nom	Prénom	Représentant(e) de(s)	Durée du mandat actuel
Bertouille	Thierry	Coopérateurs particuliers	30/04/2022 - 30/04/2027
Briers	Elke	Coopérateurs particuliers	30/04/2022 - 30/04/2027
Galhardo-Galhetas	Vanessa	Administratrice indépendante	22/04/2023 - 22/04/2028
Loopmans	Maarten	Administrateur indépendant	24/04/2021 - 24/04/2026
Vandersypen	Klaartje	Coopérateurs particuliers - Présidente du CA	30/04/2022 - 30/04/2027
Cool	Luc	Administrateur indépendant	20/04/2024-20/04/2029
Couyne	Laetitia	Administratrice indépendante	20/04/2024-20/04/2029
Devogelaere	Erik	Rikolto ASBL	20/04/2024-20/04/2029
Morel	Dominique	Humundi ASBL	20/04/2024-20/04/2029

7. DÉCHARGE DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs. Vous trouverez les résultats des votes à la fin de ce procès-verbal.

8. SESSION DE QUESTIONS-RÉPONSES

Durant l'Assemblée, les questions ont été posées par écrit. La réponse à certaines de ces questions a été apportée durant l'Assemblée, d'autres ont (par souci de temps) été examinées par la suite. Les réponses à toutes les questions posées se trouvent ci-dessous.

QUESTIONS RELATIVES À L'IMPACT D'ALTERFIN :

Dans l'étude d'impact, nous avons vu qu'il y avait un impact significatif sur les femmes et que cela conduisait à des améliorations dans leurs foyers. Mais peut-on faire quelque chose pour l'éducation des hommes ?

Bien qu'une grande partie des prêts soit destinée aux femmes, une partie est

également destinée aux hommes. C'est particulièrement vrai pour nos investissements dans le secteur agricole, où les hommes sont les principaux bénéficiaires de nombreux services qui contribuent à améliorer leurs connaissances techniques et, par conséquent, leurs revenus. En outre, nombre de nos partenaires actifs en microfinance fournissent également des services non-financiers en termes de gestion des finances, de compétences

commerciales, entre autres, à tous leurs clients, hommes et femmes confondus. Enfin, l'éducation et l'autonomisation des femmes améliorent le bien-être de l'ensemble du ménage, y compris celle des hommes, car ils bénéficient d'une meilleure nutrition et d'une meilleure santé. De cette manière, les hommes bénéficient aussi indirectement de ces efforts en matière d'éducation.

Quels sont les problèmes opérationnels rencontrés par le Cambodge et d'autres pays ?

Plusieurs de nos pays d'opérations sont confrontés à des défis liés soit à l'environnement macroéconomique mondial et local, soit à l'instabilité politique, soit aux troubles sociaux et à la montée de la violence, soit au changement climatique, soit à une combinaison de tous ces facteurs. Le Cambodge, en particulier, souffre également d'un contexte de surendettement élevé et d'une disponibilité limitée d'outils pour gérer ce phénomène. Ainsi, la microfinance dans le pays traverse une crise sectorielle qui est abordée conjointement par les autorités locales et les parties prenantes du secteur, y compris les prêteurs d'impact.

**QUESTIONS RELATIVES AUX
FINANCES D'ALTERFIN :**

La demande d'une licence FSMA nécessitera-t-elle un effort important (financier et administratif) de la part d'Alterfin ? Quels sont les effets positifs de l'obtention de cette licence ?

Nous sommes déjà une entité réglementée. Les coûts supplémentaires liés à l'établissement de rapports et à la mise en conformité sont inévitables. En raison de la taille des actifs sous gestion, la FSMA nous

a informés que nous n'avions pas d'autre choix que d'obtenir la licence. Cela améliorera notre visibilité et nous ouvrira davantage de portes pour notre croissance.

L'instabilité mondiale, tant politique qu'économique, telle que la faible croissance, a-t-elle un impact ? Comment cela influence-t-il les opérations et les investissements d'Alterfin ? Quels défis Alterfin voit-il dans le climat macroéconomique actuel très volatile ?

Oui, ce qui se passe actuellement dans le monde a un impact sur tous les acteurs économiques, y compris Alterfin et ses partenaires. Nous vous invitons à lire la section à propos, soit le point 9 de ce procès verbal.

Le coût de financement d'Alterfin a augmenté. Dans quelle mesure cette augmentation a-t-elle été répercutée sur nos partenaires par le biais de taux d'intérêt plus élevés sur nos prêts ?

Avec l'augmentation des coûts de la « Secured Overnight Financing Rate », SOFR, les coûts de financement d'Alterfin sont passés de 3 % à 5,5-6 %. Nous avons pris la décision stratégique de ne pas transférer cette augmentation des coûts à nos partenaires. Nous avons anticipé cette situation en 2016 et contracté des swaps¹ de taux d'intérêt pour atténuer une partie du risque lié à l'augmentation des coûts de financement. Ceci, couplé à la prise de conscience que la situation de nos partenaires actifs en agriculture était très difficile, nous a convaincus de transférer uniquement 30 % des coûts de financement à nos partenaires et de prendre en charge les 70 % restants.

¹ Un swap ("échange") est un contrat établi entre deux parties afin d'échanger un flux financier contre un

autre flux, selon un échéancier fixé à l'avance.
(www.capital.fr/entreprises-marches/swap-1341543)

Quel est l'impact attendu de l'appréciation de l'euro (EUR) par rapport au dollar américain (USD) sur les comptes (renversement de la tendance précédente) ?

Sur le plan du bilan, l'impact est faible car nous empruntons et prêtons essentiellement en USD (il y a donc une couverture naturelle). En ce qui concerne le compte de résultats, l'impact est plus important car nos bénéfices libellés en USD sont convertis en EUR à un taux moindre, générant donc moins de volume (en fonction de la dévaluation de l'USD). Il faut garder à l'esprit que lorsque le dollar se renforce, l'effet inverse se produit également.

Comment évolue le Fonds de Garantie Alterfin asbl (AGF)?

Sa croissance est bonne et il continue à soutenir les partenaires d'Alterfin en leur fournissant des garanties, des couvertures de change et des fonds dédiés à l'assistance technique. Notre ambition est de continuer à développer son capital pour apporter plus de soutien aux partenaires. Le capital de l'AGF a effectivement augmenté de 0,7 million d'euros depuis 2017 pour atteindre environ 2,2 millions d'euros à la fin de 2024.

DIVERS :

Y a-t-il des candidates pour remplacer l'actuel Directeur Général ?

Oui, il y a des femmes candidates. Il y a eu plus de 100 candidatures, à partir desquelles une liste restreinte a été établie. Nous sommes actuellement en train de sélectionner le candidat idéal pour le remplacement.

Êtes-vous actif au Moyen-Orient (Palestine) ?

Jusqu'en 2019, Alterfin avait un partenaire en Palestine. Depuis, nous ne sommes plus actifs ni en Palestine ni au Moyen-Orient.

Quelles sont les ambitions d'Alterfin pour les années à venir ? Et qu'est-ce qui est nécessaire pour les atteindre ?

Alterfin est tout à fait unique dans le secteur de l'investissement à impact. Non seulement il s'agit d'une organisation d'impact axée sur la durabilité sociale et environnementale (comme les ONG), mais elle a également démontré, année après année, sa durabilité financière et sa résilience. Notre ambition est de conserver ce rôle unique en approfondissant notre impact tout en le démontrant davantage. La demande d'une licence OPCA classique (Organisme de Placement Collectif Alternatif) ou OPCA à grande échelle est une étape nécessaire pour développer notre action et le nombre de nos partenariats. Mais nous restons attachés à notre différence et à notre additionnalité et nous ne dévierons pas de notre mission ou de notre positionnement.

Quels sont les domaines de croissance stratégique (par exemple, géographique, groupes d'impact, type d'activité) sur lesquels Alterfin souhaite se concentrer au cours des 5 à 10 prochaines années ?

Notre stratégie est de continuer à produire un impact élevé pour les petits exploitants agricoles et tous les bénéficiaires finaux de nos partenaires tout en assurant la viabilité à long terme d'Alterfin. Nous utilisons nos outils d'évaluation d'impact pour repérer les domaines nécessitant des améliorations et identifier les secteurs où nous pouvons intensifier notre soutien aux populations vulnérables. Notre soutien aux populations rurales et tout particulièrement aux femmes restera un élément clé de nos activités.

Plus précisément, nous envisageons d'accroître nos investissements dans des chaînes de valeur agricoles spécifiques qui ont un impact social et environnemental supplémentaire, comme les fruits à coque ou les épices. Nous nous intéressons également aux institutions de microfinance qui se concentrent spécifiquement sur l'agriculture, où l'impact peut être maximisé.

En ce qui concerne notre empreinte géographique, nous continuerons à intervenir dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dans nos zones d'opération actuelles. Nous pourrions également envisager de nous étendre ou de retourner dans de nouveaux pays au sein de ces zones.

L'assistance technique sera essentielle pour faire progresser notre stratégie visant à améliorer les moyens de subsistance et renforcer la résilience des organisations et des populations vulnérables qu'elles soutiennent.

Le commerce illégal du cacao exerce-t-il une forte concurrence déloyale ?

Le commerce illégal du cacao est une réalité dans les pays producteurs, y compris en Côte d'Ivoire, en particulier dans un contexte de prix élevés. Cependant, nos partenaires actuels dans le secteur du cacao peuvent compter sur les liens solides qu'ils créent avec leurs agriculteurs grâce à des paiements ponctuels, à un accès constant aux marchés (y compris la formation et une large gamme de services), ainsi qu'à des projets de développement socio-économique. Cela permet à nos partenaires d'obtenir les volumes de cacao nécessaires pour satisfaire les demandes de vente de leurs acheteurs.

Alterfin veille toujours à ce que ses partenaires agricoles soient en mesure de générer un impact sur leurs agriculteurs, ce

qui contribue à les fidéliser et à atténuer en partie les risques du marché tels que le commerce illégal. En outre, il existe une demande de cacao éthique de la part des acheteurs, ce qui atténue encore la concurrence.

Vos emprunteurs sont-ils innovants ou se contentent-ils de suivre les tendances (c'est-à-dire : aujourd'hui, X est populaire, alors je commence aussi à développer X...).

Nos emprunteurs répondent aux besoins importants des populations vulnérables dans des contextes très différents et difficiles.

Pour y parvenir de manière viable, ils font preuve d'une grande capacité d'innovation en matière de services, de produits et de canaux de distribution.

Est-il possible d'obtenir la distribution du portefeuille d'Alterfin (montant de l'encours) par pays ? Et avec une distinction entre les institutions de microfinance et les organisations d'agriculture durable ?

Portfolio under Alterfin's management and advisory				
Country	FASI	Microfinance	Sustainable Agriculture	Total
Africa	2,000,000.00			2,000,000.00
Argentina		44.44		44.44
Bolivia		84,008.60	350,691.12	434,699.72
Cambodia		3,878,797.19		3,878,797.19
Chile			1,516,012.79	1,516,012.79
Colombia		320,032.77	328,430.94	648,463.71
Democratic Republic of Congo		666,073.74	0.00	666,073.74
Ecuador		10,321,056.88		10,321,056.88
El Salvador		720,073.74		720,073.74
Ghana		1,440,147.47		1,440,147.47
Guatemala		4,539,896.26		4,539,896.26
Honduras		2,391,439.27		2,391,439.27
Indonesia			900,000.00	900,000.00
International	710,295.29	2,880,294.94	1,910,633.22	5,501,223.46
Ivory Coast		1,576,058.99	14,860,822.50	16,436,881.49
Kenya		8,270,707.87	1,973,330.55	10,244,038.42
Kyrgyzstan		7,128,729.98		7,128,729.98
Laos			952,689.89	952,689.89
Mexico		4,512,462.08	552,010.74	5,064,472.82
Morocco		412,500.00		412,500.00
Myanmar		2,780,675.22		2,780,675.22
Nicaragua		7,000,275.91	4,800,491.57	11,800,767.48
Peru		2,060,569.85	6,499,890.53	8,560,460.38
Philippines		5,136,525.98	3,640,270.36	8,776,796.34
Rwanda		932,128.73	1,081,995.17	2,014,123.90
Senegal		500,000.00	1,500,000.00	2,000,000.00
Sierra Leone		3,377,765.75		3,377,765.75
Tajikistan		3,960,405.55		3,960,405.55
Tanzania		6,792,511.23		6,792,511.23
Tunisia			1,686,970.30	1,686,970.30
Uganda		960,098.31	2,000,000.00	2,960,098.31
Uzbekistan		1,632,167.13		1,632,167.13
Zambia		1,427,519.24		1,427,519.24
Total	2,710,295.29	85,702,967.11	44,554,239.69	132,967,502.09

9. PERSPECTIVES 2025

Jean-Marc Debricon (CEO) présente les perspectives pour 2025, dans un environnement de permacrisis dans lequel Alterfin continuera d'agir avec persévérance et résilience.

10. VOTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Approbation du rapport annuel 2024

- Pour : 52.208
- Contre : 0
- Abstention : 174
- Total : 52.382

2. Approbation des comptes annuels 2024

- Pour : 52.208
- Contre : 0
- Abstention : 174
- Total : 52.382

3. Décharge du commissaire

- Pour : 52.382
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total : 52.382

4. Décharge des administrateurs

- Pour : 52.382
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total : 52.382

5. Approbation de l'affectation du résultat 2024

- Pour : 52.078
- Contre : 0
- Abstention : 304
- Total : 52.382

11. CONCLUSION

La séance est levée à 16h00.

Pour le procès-verbal,

Elisabeth Cailliau
Secrétaire

Alessandra De Paep et Hannah Wilmots
Scrutatrices